

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 5 Mai 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3

Résolution numéro: CA-2016-146

Recommandation STM-3722-10-09-39

D'AUTORISER une modification au contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition de vingt-quatre (24) autobus prévus en 2017 mais qui seront livrés 2016, et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix, pour un montant de 732 448,56 \$, plus les taxes de 109 684,17 \$, pour un montant maximum de 842 132,73 \$, toutes taxes incluses, tel que détaillé au tableau joint à la présente recommandation (« annexe A »), le tout à l'intérieur du montant autorisé de la contingence suivant la résolution du CA-2015-327.

D'AUTORISER le Directeur exécutif - Bus à retenir l'une ou plusieurs des options détaillées au tableau joint à la recommandation.

D'AUTORISER une modification au contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition des vingt-sept (27) autobus devant être livrés en 2016 et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix, pour un montant de (6 994,84 \$), plus les taxes de (1 047,48 \$), pour un montant maximum de (8 042,32 \$), tel que détaillé au tableau joint à la présente recommandation (« annexe B »), le tout à l'intérieur du montant autorisé de la contingence suivant la résolution du CA-2012-189.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directeur exécutif

Date: 28 avril 2016

Signature:

D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le 4 juillet 2012, la STM a adjugé un contrat qui a pour objet l'acquisition d'autobus urbains 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé pour la période 2013-2016 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec (Résolution CA-2012-189).

Le 3 juin 2015, la STM a autorisé une modification contractuelle afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition de vingt-sept (27) véhicules livrés en 2016 (Résolution CA-2015-155).

Le 2 décembre 2015, la STM a autorisé l'exercice des options pour l'acquisition d'autobus urbains 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé pour la période 2017-2018 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec (Résolution du CA-2015-327)

Le 6 avril 2016, la STM a autorisé une modification contractuelle afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition de vingt-trois (23) véhicules livrés en 2017 (Résolution CA-2016-074).

La présente vise :

- à modifier le contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition des vingt-quatre (24) autobus prévus en 2017 mais qui seront livrés 2016, et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix;
- à modifier au contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition des vingt-sept (27) autobus devant être livrés en 2016 et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix;

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/04/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents

d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires | |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

description:

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (Indiquer le nom et la date)

Comité : S.O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour l'acquisition d'autobus hybride 40' hybride diesel-électrique a été adjugé à Nova Bus, une division du groupe Volvo Canada (« Nova Bus ») par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 4 juillet 2012 (Résolution CA-2012-189). Une option de renouvellement a été autorisée par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 2 décembre 2015 (Résolution CA-2015-327).

La STM a confirmé à Nova Bus le devancement des livraisons de vingt-quatre (24) autobus prévus en 2017 pour des livraisons en 2016 au même prix que ceux prévus en 2016. Suite à ce changement, la STM doit confirmer les options qui ne sont pas prévues au bordereau d'appel d'offres, mais requises en fonction de l'évolution technologique de certains équipements, ou l'évolution des normes applicables aux autobus.

En cours du contrat, autant la STM que Nova Bus peuvent demander ou proposer des modifications sur l'autobus tel que prévu au contrat à la clause 52 « Maîtrise des modifications techniques aux autobus » et à la clause 53 « Amélioration continue et évolution des autobus ». Ces modifications ne font pas partie de la liste des options prévues au bordereau des prix joint au contrat, d'où la demande de modification.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Le système hybride permet la récupération de l'énergie cinétique et permet de générer une économie de carburant de vingt pour cent (20 %) minimum sur le cycle de Manhattan comparativement à un véhicule diesel avec un moteur de 2010 ayant des équipements équivalents. La réduction en émission de dioxyde de carbone (GES) sera proportionnelle à la réduction de la consommation en carburant.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Julie Gallant

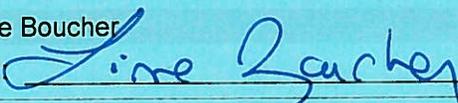
Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature



Date:

28/04/2016

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

L'ajout de ces modifications est nécessaire pour répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables. La modification contractuelle respecte la Politique de gestion contractuelle (P.G. 4.10).

Les modifications prises en compte au dernier lot des livraisons de 2016 sont, entre autres, les suivantes : Les modifications au signal sonore facilitant les demandes de sortie des personnes en fauteuil roulant, la rampe d'accès Fédico de pente 4:1 mieux adaptée aux conditions et environnements d'embarquement de notre réseau, le repositionnement en hauteur du rétroviseur droit améliorant la sécurité lors des approches d'embarquement et ajouter à cela, sa visibilité accrue la nuit à l'aide de lumière DEL sur le côté du rétroviseur. La série E permet l'arrêt moteur automatique lorsque le bus est immobile dans la circulation, et de pouvoir circuler en mode tout électrique sur une distance d'environ un (1) km selon certaines conditions; cette option permettra une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

De plus, il est prévu d'autoriser le directeur exécutif - Bus, de retenir l'une ou plusieurs des options ou des modifications demandées.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

–	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

« La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-120 qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Concernant l'acquisition des 24 autobus, suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTMDET. Une autorisation de subvention de principe du MTQ a été accordée le 27 janvier 2016. La demande de subvention finale sera déposée au MTMDET d'ici peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**
Disponibilité des fonds ? **N/A**

Trésorier: Alain Trépanier
Date: 4 mai 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

DE MODIFIER le numéro du lot 969 dont les choix d'options ont été approuvés, suivant la résolution CA 2016-074, pour le numéro Lot A09.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Concernant l'acquisition des 27 autobus, suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85% des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL. La division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 24 février 2016.

La Ville de Montréal contribuera au financement de ces acquisitions avec le versement d'une subvention à la hauteur de 15% des dépenses admissibles. »

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4

Assemblée du: 5 MAI 2014

Résolution numéro: CA-2014-147

Recommandation

D'APPROUVER une modification au contrat STM-4106-09-11-40 « Acquisition et mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) », adjudgé à la firme « INIT Innovations en transport (Canada Est) Inc. », afin d'augmenter la capacité de formation du projet iBUS, pour un montant supplémentaire de 469 763,40 \$, plus les taxes de 70 347,07 \$ pour un montant maximum de 540 110,47 \$ toutes taxes incluses le tout à l'intérieur du montant autorisé pour ce contrat suivant la résolution du CA-2012-222.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/04/29

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La stratégie de déploiement progressif qui a été adoptée par le projet iBUS implique la mise sur pied d'une formation continue des utilisateurs du système SAEIV (chauffeurs, chefs d'opérations, régulateurs, etc.) dans un laps de temps très réduit. Pour faire face à cette situation, le Bureau de projet desire augmenter sa capacité de formation avec l'acquisition de simulateurs supplémentaires, lesquels comprennent toutes les pièces iBUS qui sont installées dans les véhicules (bancs de tests). À la fin du projet iBus, ces bancs de tests seront utilisés à des fins de maintenance et d'évolution du SAEIV par les services respectifs.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED: 1305-REC-201604-1763

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4106-09-11-40 (Modification au contrat)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition et mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)



Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour l'acquisition et la mise en service d'un SAEIV a été adjugé à la firme «INIT Innovation en transport (Canada Est) Inc.» par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 5 septembre 2012 (résolution CA-2012-222).

En cours de réalisation du contrat, la STM a décidé d'augmenter le nombre des bancs de tests pour la formation de son personnel.

La modification visée est conforme à la PG 4.10 *Modifications aux contrats octroyés par la Société et gestion des réserves pour contingences de contrat.*

Afin de répondre aux nouveaux besoins clairement exprimés pour la réalisation du projet dans les termes prévus, le Bureau de projet iBUS et INIT ont convenu qu'une modification doit être apportée au contrat initial avec un caractère exécutoire pour le changement suivant:

- DC-109 Achat 16 bancs test supplémentaires (BIB)

Ce changement au contrat sera payé à même la contingence du projet iBUS et de l'exploitation en ce qui concerne les frais de maintenance pour les cinq premières années d'exploitation, dans les limites des fonds autorisés par le conseil d'administration du 5 septembre 2012 (résolution CA-2012-222).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

L'implantation du système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) en temps réel (iBUS) s'inscrit au plan de développement durable 2020 de la STM au chantier 1, en ce qu'elle bonifie l'offre de service pour maximiser les bénéfices socio-économiques du transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Roberto Cardenas

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature:

Date: 15/04/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4106-09-11-40 (Modification au contrat)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition et mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a obtenu son autorisation finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL 2 au comptant. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 nov. 2012.

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-114 qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ? **N/A**

Trésorier: Alan Gasser

Date: 4 mars 2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5

Assemblée du: 5 MAI 2014

Résolution numéro: CA-2014-148

Recommandation STM-5139-09-15-60

D'AUTORISER les modifications à la liste des membres du comité de sélection et de leurs substituts nommés par le conseil d'administration, le 2 décembre 2015 (CA-2015-365) lors de l'adoption d'une grille de pondération pour les services d'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco s.e.c. et d'autres mandats spéciaux (STM-5139-09-15-60).

La liste modifiée des noms et fonctions des membres et de leurs substituts est en annexe de la présente recommandation et demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: VÉRIFICATION GÉNÉRALE

Nom: Tien Dung Can

Titre: Vérificateur général

Date: 27-04-2016

Signature: Tien Dung Can

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

Exposé du besoin

Suite à la terminaison du contrat pour l'audit des états financiers consolidés de la STM pour la période se terminant le 31 décembre 2015, il y a lieu de procéder à la nomination d'une firme qui assurera l'audit externe pour les cinq (5) prochains exercices financiers, laquelle aura pour mandat d'émettre une opinion professionnelle sur les états financiers consolidés de la STM et sur les états financiers consolidés de sa filiale Transgesco SEC. À ce mandat, s'ajoutent les services professionnels pour les mandats spéciaux « PADTC » (Programme d'aide au développement du transport collectif), « Interac », « Entente de performance - CSN », des conseils en normes comptables et en fiscalité ainsi qu'un mandat d'attestation des contrôles généraux informatiques pour les fins de l'attestation annuelle des contrôles internes financiers.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 26/04/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5139-09-15-60 (Comité d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco SEC et d'autres mandats spéciaux

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Une modification des membres du comité de sélection et d'évaluation des offres doit obtenir l'approbation du conseil d'administration.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité: S.O.

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

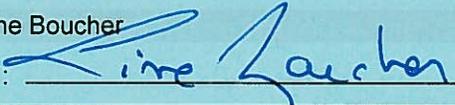
Nom: Stéphane Demers

Titre: Administrateur de contrats

Service: DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 27/04/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5139-09-15-60 (Comité d'évaluation des offres)
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco SEC et d'autres mandats spéciaux +

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ? **N/A**

Trésorier: Alain Jansen

Date: 4 mai 2016